







Réunion d'information syndicale AESH 54

L'intersyndicale «AESH 54 »

CGT Éduc'Action 54 et SUD éducation Lorraine,

vous invite à participer à :

Une réunion d'information syndicale AESH Le vendredi 14 octobre 2022 À la MJC 3 maisons – 12 rue Fontenoy – 54 000 Nancy de 14h à 16h30



À l'ordre du jour :

- Les dernières avancées.
- Comment faire respecter ses droits / comment en gagner de nouveaux ?
- débat / questions diverses / échanges.

Pourquoi s'inscrire?

Usez de vos droits syndicaux ! Ils permettent rencontres, débats, prises de positions communes, formation personnelle...

Chaque AESH, syndiquée ou non, a le droit de participer, à 3 Réunions d'Informations Syndicales (RIS) de 3 heures sur son temps de travail et à 12 jours de formation syndicale <u>sans retrait de salaire</u>.

Comment s'inscrire ?

Transmettez votre demande d'autorisation d'absence (<u>modèle sur la page suivante</u>) auprès de votre supérieur·e hiérarchique (chef·fe d'établissement et PIAL pour les AESH en CDD ou CDI employé·es par la DSDEN, ou chef·fe d'établissement et lycée mutualisateur pour les AESH en CDD employé·es par Dombasle) <u>une semaine avant</u> la date de la réunion soit <u>le 7 octobre dernier délai.</u>

Merci de nous informer de votre participation en contactant l'Intersyndicale AESH 54 par mail : <u>is-aesh-aed@protonmail.com</u>

N'hésitez pas à poser vos questions dans ce mail, nous pourrons plus facilement préparer des réponses individualisées.

<u>Une attestation de présence vous sera fournie lors du stage, à transmettre ensuite à votre supérieur hiérarchique.</u>

Modèle de lettre de demande

(À donner au plus tard une semaine avant la date de la réunion à l'administration)

| Nom, Prenom | |
|-------------------------|---|
| Grade | À, le |
| PIAL n° | |
| Ville | |
| Monsieur le Directeur (| des Services Départementaux de l'Education Nationale de Meurthe et Moselle |
| 5/C de 1 | Monsieur ou Madame le Proviseur ou Principal |
| | Ou à l'IEN du secteur pour le premier degré |
| | |

Objet: demande de congé pour réunion d'information syndicale le 14 octobre 2022

Monsieur le DASEN de Meurthe et Moselle

Conformément au décret n°82-447 du 28 mai 1982, relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je me rendrai à la réunion d'information syndicale organisée par les organisations syndicales *CGT* ÉDU*C'ACTION* 54 et Sud éducation Lorraine le 14 octobre 2022 de 14h à 16h30 à la MJC 3 maisons, 12 rue Fontenoy, à Nancy 54 000.

Je vous remettrai une attestation de présence remise à l'issue de cette réunion

Recevez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie/Madame ou Monsieur le Proviseur ou Principal mes respectueuses salutations .

Signature: